



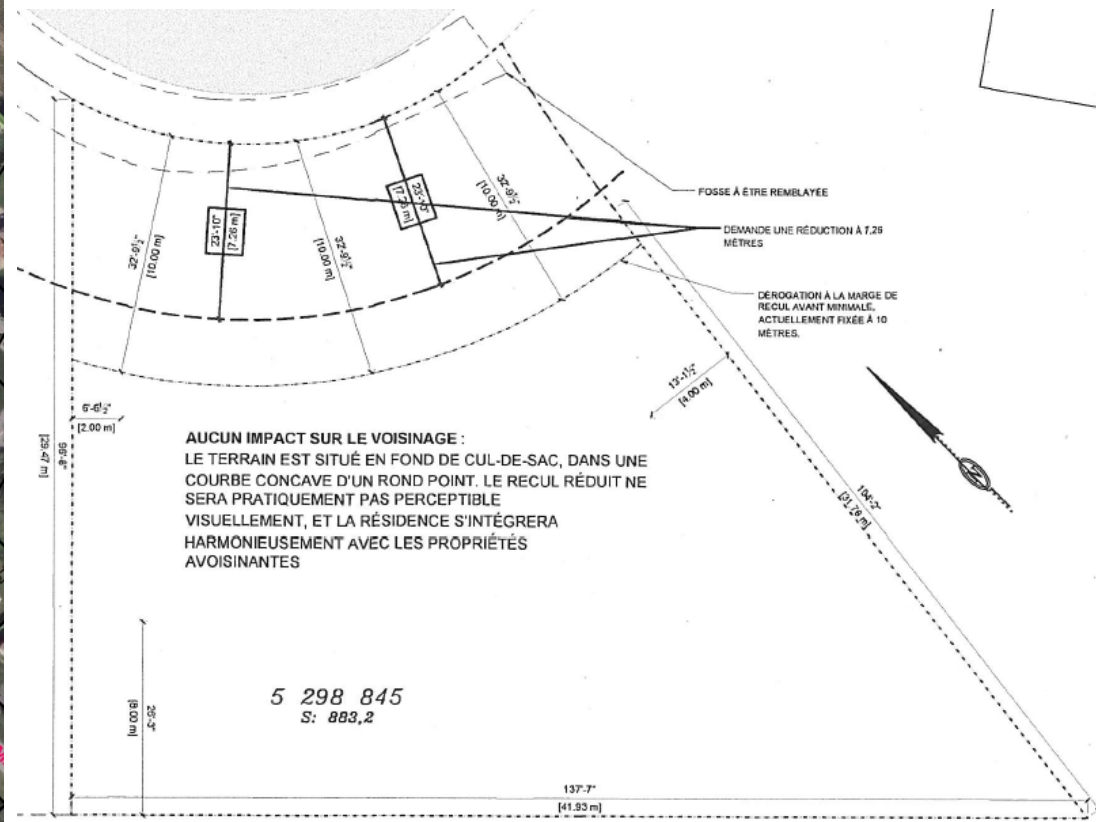
Carignan

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-059

CCU du 14 juillet 2025

1

Lot vacant no 5 298 845
Rue Jacques-De-Chambly



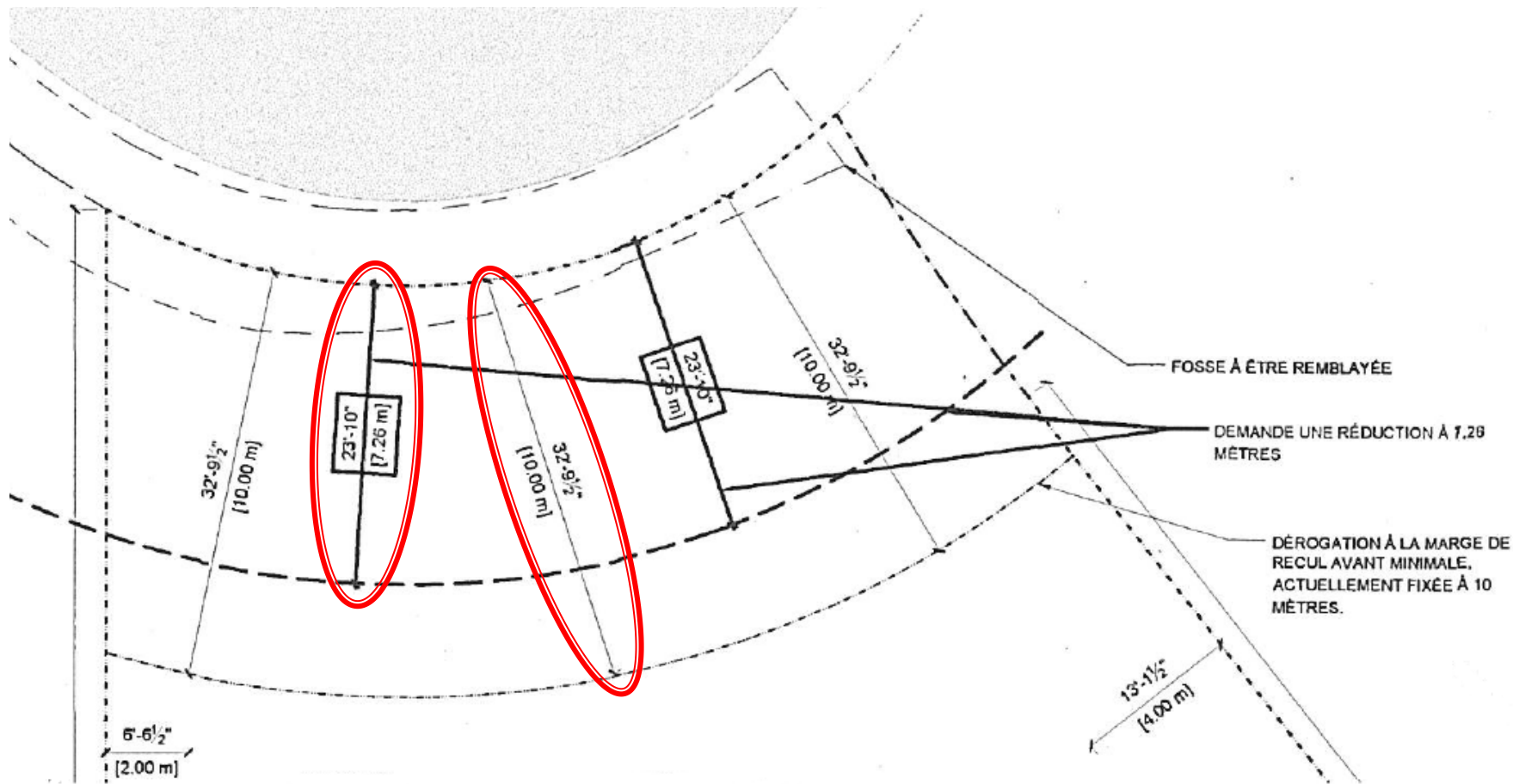
2

Localisation et mise en contexte

Zone H-462

Secteur du Domaine

Le requérant fait une demande de dérogation mineure ayant pour effet de réduire la marge avant d'une future construction, et ce dans le but d'agrandir la cour arrière.



3

Objet

Cette dérogation mineure aurait pour effet de permettre une marge avant minimale de 7,26 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une marge avant minimale de 10,00 mètres.

Réglementation applicable

4

Extrait du Règlement de zonage 483-U, grille des usages et normes H-462 :

GRILLE DES USAGES ET NORMES :		ZONE							H-462
USAGES	Classes d'usages autorisées		PAGE 1/1						
	H-1	habitation unifamiliale	•						
P-2a	parc et espace vert				•				
P-2b	sentier linéaire				•				
MARGES	Avant minimale	(m)	10						
	Latérale sur rue, minimale (terrain d'angle)	(m)	6						
	Latérale minimale	(m)	2						
	Autre latérale	(m)	4						
	Arrière minimale	(m)	8						

